|  |  |
| --- | --- |
| logo établissement à insérer | |
|  | |
| HANDICAP.ANFH.FR | |
| Trame d’entretien : le retour à l’emploi | |
|  | |
|  | L’organisation de l’entretien :  * Privilégier les entretiens informels, afin d’éviter de créer un climat de suspicion chez l’agent ; * Envisager pour l’agent la possibilité d’être accompagné par la personne de son choix, notamment les organisations syndicales ou l’assistant(e) social(e) du personnel ; * Définir les conditions de confidentialité de l’entretien au début de celui-ci ; * En amont de l’entretien, il est possible de prendre contact avec l’agent pour :   + Le rassurer sur le contenu de l’entretien ;   + Préparer les éléments clés qui seront abordés ;   + Apporter les documents qu’il souhaite ;   + Etc.  Trame d’entretien : **Recueil du ressenti de l’agent** :   * Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l’entretien ? * Comment vous sentez-vous par rapport à la reprise du travail ? * Y a-t-il un point particulier qui vous inquiète par rapport à votre reprise du travail ? * Avez-vous envie de reprendre ? / Vous sentez-vous prêt(e) à reprendre ? * Sur quel temps de travail aimeriez-vous reprendre ? 🡪 fonction des retours du comité médical ou de la commission de réforme * Avez-vous réfléchi à votre reprise ?   Retour sur le diagnostic :   * Point sur les démarches en cours / à faire   + Rappel du cadre administratif   + Rappel sur le traitement administratif de la situation médicale * Envisagez-vous de reprendre sur votre métier, ou dans un autre métier (en fonction de l’avis du CM ou de la CR, et/ou de l’avis du médecin du travail) 🡪 Idée de tester le deuil du métier * Avez-vous des contraintes personnelles du fait de vos problématiques de santé (soins, rééducation, suivi médical…) ? * Pensez-vous qu’il vous faille une mise à jour de vos connaissances dans votre métier ? * Quelles formations aimeriez-vous suivre en cas de reconversion professionnelle ? * Avez-vous besoin d’être en binôme lors de votre reprise ? 🡪 Fonction des possibilités d’accompagnement proposées au sein du service ou de l’identification d’un poste en cas de reconversion professionnelle.   Projection vers la reprise :   * Définition des prochaines échéances avec l’agent :   + Entretien avec le référent handicap / le DRH / le cadre ;   + Visite médicale (pré-reprise, reprise…) ;   + Bilan de compétence ;   + Mobilisation d’un partenaire ;   + Etc. * Identification des besoins en matière d’aménagement de poste en lien avec les partenaires internes (ergonome, médecin du travail, cadre, référent handicap…) et externes (SAMETH, cabinet d’ergonome…) via une étude de poste ; * Identification des besoins en matière d’accès à la formation :   + Formation technique en vue d’une remise à niveau ;   + Formation en vue d’une reconversion professionnelle ;   Orientation vers les acteurs internes (en fonction des situations) :   * Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de rencontrer :   + Le médecin du travail ;   + Le psychologue du travail ;   + L’assistant(e) social(e) du personnel ;   + Les OS ;   + Le personnel administratif ;   + …   Prochain entretien avec le référent handicap :   * Définition de la date et du lieu ; * Objectifs du prochain entretien. |